



Alma, le 1^{er} octobre 2019

VOL. XLVI, no 3

Mot de la présidente

Bonjour à toutes et à tous,

La préparation du cahier de revendications va bon train afin de déposer nos demandes au gouvernement en octobre. Il sera primordial de faire reconnaître que les enseignantes et les enseignants sont des professionnels de l'éducation et qu'ils doivent être en contrôle de leur activité pédagogique.

Le gouvernement devra admettre qu'il y a des améliorations essentielles qui doivent être faites dans le monde de l'éducation. Les conditions pédagogiques douteuses en raison du traitement financier insuffisant témoignent que nos dirigeants se moquent bien de ce qui se passe réellement dans nos écoles et dans nos classes ! La période de négociation que nous entamons ne corrigera sans doute pas l'entièreté des problématiques vécues. Mais il sera opportun de faire un virage à gauche qui facilitera la tâche du personnel enseignant ainsi que l'apprentissage de nos élèves. Il faudra dénoncer ce qui ne fonctionne pas et chercher les solutions qui s'imposent, le coût de ces améliorations ne devant pas être ce qui guidera nos objectifs.

Le gouvernement Legault a déjà commencé à placer son discours pré-négociation. Ils n'ont pas d'argent ! Cette vieille rengaine n'a plus sa place, c'est une stratégie connue, usée et passée date ! Ne nous laissons pas bernier par ce discours défraîchi et sachons porter fièrement nos revendications face au gouvernement et à toute la population.

Le poste de conseillère au préscolaire et au primaire a trouvé preneur ! Nous souhaitons la bienvenue à madame Nadine Robitaille, enseignante à l'école St-Sacrement. Il nous fait grand plaisir de l'accueillir au sein de notre Conseil exécutif syndical !

Nous nous verrons bientôt en assemblée générale. Il reste encore des rencontres du Conseil général des négociations CSQ ainsi qu'un Conseil fédéral extraordinaire auquel je participerai. Je pourrai alors, suite à ces rencontres, vous présenter les résultats globaux de nos consultations.

⇨ Fonds de solidarité FTQ.....	2
⇨ Mouvement EVB-CSQ.....	2
⇨ Allocation de base pour l'organisation des services.....	2
⇨ Hommage à Claudia Lemay-Tremblay.....	3
⇨ Retraite Québec.....	4
⇨ Remboursement de crédits universitaires.....	5
⇨ Tournoi de curling de l'éducation.....	5
⇨ Journée mondiale des enseignantes et enseignants.....	6

Pascale Juneau

Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean

Tél.: (418) 662-7692 - Téléc.: (418) 662-1437

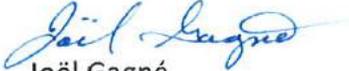
www.selac.ca



Saviez-vous qu'il est possible de cotiser au REER du Fonds de solidarité FTQ avec une retenue sur le salaire ? Avec ou sans les bénéfiques fiscaux ?

Si vous êtes plutôt du genre à cotiser à votre REER à l'aide d'un montant forfaitaire, sachez qu'il est préférable de ne pas attendre à la fin de février 2020. Il est possible que le plafond des cotisations au Fonds soit atteint encore plus tôt cette année.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre de vos responsables locaux :


Joël Gagné
joel.gagne@selac.ca


Éric Paradis
eric.paradis@cslsj.qc.ca



Le réseau des Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ) est né d'un rêve collectif de centaines de personnes qui croient en la génération actuelle et aux générations futures, tout en partageant l'espoir d'un monde meilleur pour toutes et tous, ici et ailleurs sur la planète.

Initié au Québec en 1993 par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), en collaboration avec des partenaires, dont RECYC-QUÉBEC, le réseau EVB-CSQ compte maintenant 1 500 établissements inscrits depuis sa création.

Vous aimeriez mieux connaître le mouvement EVB-CSQ ?
N'hésitez pas à consulter le site web www.evb.csq.

Vous y trouverez de l'information, des renseignements et outils pour « **Éduquer et agir pour un avenir viable** ».

Allocation de base pour l'organisation des services

Le ministère a tenu à préciser que les mesures 16000 servaient aussi à payer du matériel qui ne devrait pas être financé par les parents tel que :

le matériel facilitant l'organisation de la classe ou de l'école comme les bacs, les tablettes pour casier, les caisses de rangement et les balles de tennis à fixer aux pattes des chaises ;

les articles devant être fournis pour des raisons de santé, d'hygiène ou de salubrité comme les mouchoirs, les lingettes, les produits nettoyants et les produits désinfectants utilisés notamment pour les instruments de musique.



Claudia Lemay-Tremblay, Notre étoile!

Telle une étoile filante, Claudia est passée dans nos vies et a su marquer chacune des personnes qui la côtoyaient. Par sa douceur, sa générosité, sa discrétion et sa simplicité, elle a su tracer son propre chemin afin d'atteindre le cœur de chaque collègue, ami et élève. Avec son esprit rassembleur, son sens de l'organisation et sa polyvalence, elle a endossé avec brio son rôle d'ambassadrice des saines habitudes de vie et de l'activité physique par ses nombreux projets qui ont fait vibrer l'école Maria.



Son enthousiasme, ses idées rassembleuses et son leadership lui ont permis de piloter et de voir l'aboutissement d'un projet qui lui tenait particulièrement à cœur : L'émergence des Loups de l'école Maria. Grâce à ce projet, des valeurs ont été mises de l'avant, un logo a été créé, le gymnase a été revampé et une équipe a été soudée. Par ce travail, elle a permis aux élèves et aux membres du personnel de l'école Maria de définir leur identité et de s'y référer. C'est sans aucun doute un des legs le plus important qu'elle aura laissé et nous nous engageons à le garder bien vivant. Suite à son départ précipité, l'esprit du projet prend un tout nouveau sens.

Dans notre métier, il est commun de se quitter pour les vacances, un congé parental, un congé de maladie, une retraite, mais pas pour un départ définitif. Nous ne sommes pas préparés ni habiletés à vivre avec un départ de cette nature. Chaque jour nous enseignera une nouvelle façon d'être et nous devons apprendre à grandir malgré cette lourde perte.

Nos pensées et nos cœurs sont tournés vers sa famille, ses filles et ses amis, avec qui nous partageons cette douleur profonde.

Tes collègues, tes amis de l'école Maria



Retraite Québec produira un nouveau relevé de participation simplifié et personnalisé qui sera expédié dès cet automne. Soucieux de soutenir les participants au régime de retraite dans leur planification financière le relevé de participation a été bonifié.

Les participants pourront donc prendre connaissance de leurs données de participation pour l'année 2018. Par la suite, le relevé de participation sera envoyé chaque année à la même période et sera produit sur la base des données de participation de l'année précédente.

Améliorations apportées au relevé de participation

- ✓ Ajout de scénarios de rentes personnalisés ;
- ✓ ajout d'une section présentant les jours d'absence rachetables ;
- ✓ personnalisation du feuillet d'information complémentaire au relevé ;
- ✓ réorganisation de l'information et simplification du contenu ;
- ✓ présentation visuelle améliorée.

Estimation du coût d'un rachat de service

En lien avec le nouveau relevé de participation, des améliorations ont aussi été apportées à l'outil Estimation du coût d'un rachat de service afin d'en faciliter l'utilisation. Cet outil de calcul, qui concerne les participants au RREGOP sera disponible sur le site web de Retraite Québec (www.retraitequebec.gouv.qc.ca) dès l'envoi des premiers relevés. Dorénavant, il sera possible :

- ✓ de saisir uniquement l'année de la période d'absence à racheter;
- ✓ d'évaluer l'effet du rachat d'une période d'absence sur la rente.

De plus, à titre de membre, votre organisation syndicale vous offre la possibilité d'obtenir une estimation de votre future rente à partir de scénarios qui vous permettront de planifier une retraite d'ici 3 à 4 ans.

Démarche à suivre :

1. Communiquez avec nous afin de compléter le formulaire pour obtenir votre plus récent **État de participation** (document qui diffère du Relevé de participation revampé qui vous sera transmis cet automne).
2. Déterminez au maximum 3 dates pour votre prise de retraite.
3. Dès la réception de votre État de participation, nous procéderons aux calculs avec les dates que vous aurez soumises.
4. Si vous le désirez, il sera possible de prendre rendez-vous afin de clarifier vos questionnements.

Pour information supplémentaire : contactez Joël Gagné au 418 662-7692

Remboursement des crédits universitaires

Pour le personnel enseignant sous contrat à temps plein ou à temps partiel

Comme par le passé, il est possible de recevoir le remboursement des frais de crédits pour les études universitaires pour un programme d'études relié à l'enseignement en vous adressant au secrétariat de votre établissement (sessions d'été 2018, automne 2018 et hiver 2019).

Si vous avez déjà fourni votre relevé de notes pour votre dossier, vous devez compléter un formulaire et y annexer une copie du relevé de note.

Date limite pour effectuer votre demande : **25 octobre 2019**

Documentation à fournir à l'attention de M. Sébastien Renaud du Services des ressources humaines:

- ⇒ le formulaire de réclamation complété;
- ⇒ les factures du ou des cours;
- ⇒ les attestations de réussite de vos crédits (relevés de notes **officiels** de l'université).

Aucun remboursement ne sera effectué pour les formulaires reçus après cette date.



Aloha!

« Mets ta chemise fleurie » et ...

Viens tripper sur le thème d'**Hawaï**
du 22 au 24 novembre 2019



Tu pourras « curler », fraterniser et faire le party!

Le « Profpouf » fait partie d'une longue tradition et sa **52^e édition** le démontre bien.

Aujourd'hui, il est connu sous le nom de « **Tournoi de curling de l'éducation** » pour faire place à toutes les personnes gravitant autour de l'élève (personnel de l'enseignement, de direction, de soutien, manuel et technique, conductrices et conducteurs d'autobus, etc.).

L'édition 2019 sous le thème : « **Hawaïen** », débutera le vendredi 22 novembre à 17h00 et se terminera avec la remise des prix le dimanche 24 novembre en après-midi au Club de curling Riverbend d'Alma.

Pour la durée du tournoi :
chemises fleuries, ananas et jupes en paille seront à l'honneur.

Pour inscription :

<http://www.cyberquebec.ca/layout/?uri=http://www.cyberquebec.ca/profpouf/>



Faites vite, les places sont limitées

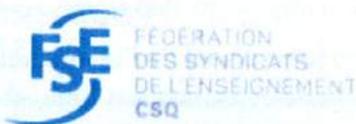


JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

5 octobre 2019

Merci aux enseignantes et aux enseignants qui, malgré les vents et les remous, portent la flamme enseignante jour après jour.

Vous allumez des passions dans le cœur des élèves québécois!



FÉDÉRATION
DES SYNDICATS
DE L'ENSEIGNEMENT
CSQ



Centrale des syndicats
du Québec



Syndicat
de l'enseignement
du Lac-Saint-Jean (CSQ)

Au cours des prochains jours, surveillez le cadeau que votre organisation syndicale vous offre pour souligner l'événement. Il vous sera remis par l'entremise de la personne déléguée de votre établissement.

